La Vie des Moulins du Quercy

Au Moulin de Brousse, on est meunier-boulanger de père en fils !

ISSN 2105-195X

Association des Moulins du Quercy
Lot et Tarn-et-Garonne

2015 - Juillet n° 64

Membre de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

www.moulinsduquercy.com | www.moulinsdefrance.com

Edito ... par Bertrand PUEL

.
Les temps sont durs pour les moulins, accusés, des grands aux petits, d'un nouveau forfait administratif : « Atteinte à la continuité écologique des cours d'eau ! ».
Des moulins à eau sont menacés dans ce qui les a fait vivre depuis des siècles et qui faisait leur utilité et leur charme, le passage de l'eau qui remplit le bief, saute par dessus les vannes et s'écoule en contre-bas dans le canal de fuite après avoir, en tant que de besoin, fait tourner la turbine ou le rouet.

Depuis des années l'Association des Moulins du Quercy et la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins (FFAM) œuvrent pour que les moulins qui ont joué un si grand rôle dans la vie économique et sociale autrefois ne soient pas condamnés par le « progrès » économique et puissent témoigner d'un mode de vie plus collectif et plus sobre que la société de consommation (ou la globalisation) tend à détruire et que le réchauffement climatique nous invite à retrouver pour en réduire les causes et s'adapter à ses conséquences.

A la suite de l'Assemblée Générale de 2014, Géraldine GREPON a accepté, sous l'insistance du Conseil d'Administration, de prendre la suite de Jacques CHAVANON à la présidence de l'association pour lui faire bénéficier de son énergie et de son implication dans l'activité molinologique du Quercy. A la veille de notre Assemblée Générale de 2015, ce numéro vient faire le point d'un an et demi d'activité soutenue, quoique ralentie par la disponibilité restreinte des bénévoles et par nos contraintes budgétaires qui nous ont obligé à mettre fin au contrat de travail de notre collaboratrice Cécile DUBOIS. Grâce à elle, de nombreux projets ont été menés à bien, particulièrement dans le domaine de la pédagogie et de la communication notamment avec le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy comme en témoigne le "Cahier des Moulins", un outil pédagogique à partager entre grands et petits ou les "Mémoires de Meuniers du Quercy" en préparation. Cette revue fait le point sur tout le travail accompli.

Comme pour chaque numéro, un moulin est à l'honneur. Cette fois-ci, c'est le moulin de BROUSSE, fidèle aux traditions ancestrales dans la fabrication de farine et de pain. Merci à Francis MOLES et son fils Jean-Pierre qui maintiennent vivante cette activité professionnelle en dépit des difficultés de l'époque. Ils montrent qu'il est encore possible de faire vivre un moulin à eau et de produire du pain, mais au prix de quelle énergie !

Ce numéro 64 de « La Vie des Moulins du Quercy » a pour ambition, à la veille de l'Assemblée générale programmée le samedi 5 septembre au Moulin de BOULUECH chez Colette ROUDERGUES, de mobiliser des énergies nouvelles parmi les membres de l'association, de faire le point des ressources humaines et financières sur lesquelles elle peut compter et de se donner des objectifs en rapport avec ses priorités et ses moyens.

Bertrand PUEL

Dates à retenir ... à vos agendas !

Assemblée générale samedi 5 septembre
Moulin de Bouluech - BAGNAC sur CELE

Dès 9 h 30 : Accueil café dans la salle de la grange
Dès 10 h 30 : Assemblée - rapports circonstanciés et échanges sur une proposition de nouveau projet associatif - vote - élection des nouveaux membres du Conseil d'Admistration
A 12 h: Visite du moulin pédagogique et apéro - A 12 h pour les nouveaux membres du CA, affectation des postes
A 13 h: Repas (au prix de 20 €) pris en commun dans la salle de la grange

Inscrivez-vous dès à présent en envoyant un mail de confirmation de votre participation à :
contact@moulinsduquercy.com ou
en laissant un message sur le répondeur du bureau au 05 65 40 73 30

Dans ce numéro

Edito par Bertrand PUEL 2
Le moulin de BROUSSE, entre activité économique et témoignage du passé. 3 - 10
Mot de la Présidente - Géraldine GREPON 11
Vie associative 12

Le moulin de BROUSSE, entre activité économique et témoignage du passé....

par Bertrand PUEL

Parler du moulin de Brousse, c'est entrer dans l'histoire d'un site, d'une famille et d'une industrie rurale traditionnelle qui s'est adaptée à la vie moderne. Le cadre de cet article ne permet pas d'approfondir tous ces aspects, mais il les évoquera en insistant, selon la tradition de notre lettre, sur la présentation du site et de l'hydrologie, sur les outils en place et sur l'activité économique du moulin. Cet article est le fruit d'une visite le 20 mars 2015 organisée par Thérèse Rességuier-Lacalmontie durant laquelle nous avons été reçus par Francis Moles et Marilou Pons sa compagne, et par son fils Jean-Pierre, meuniers et boulangers au moulin de Brousse.

Un site occupé depuis l'époque gallo-romaine

Le moulin de Brousse est situé sur la Grande Barguelonne à Castelnau-Montratier à proximité du site gallo-romain du lieu-dit « Le Souquet » datant du premier siècle et comprenant des vestiges de thermes avec des constructions d'une qualité exceptionnelle sur près d'un demi-hectare. Les traces de cette époque sont nombreuses et certains murs ont des fondations romaines que l'on trouve en les suivant en profondeur dans le sol.
Francis est passionné par l'histoire de son pays et est curieux de tous les indices du passé qu'il trouve lors des travaux agricoles ou de restauration de bâtiments.
Cette ancienneté du site explique la qualité exceptionnelle de la situation du moulin qui bénéficie d'un dénivelé « nettement supérieur à celui des autres moulins depuis le début de la Barguelonne jusque loin en aval ». L'explication se trouve dans la déviation probable du lit de la rivière en amont du moulin comme l'explique Francis : « Presque depuis le carrefour, ça a été dévié. On le voit nettement aux courbes de terrain, il ne devrait pas passer là. Et c'est vrai que, par rapport au moulin qu'on voit au-dessus, souvent ils ont construit sur le lit du ruisseau. Ils ont mis le moulin dans le plus creux de la vallée, ce qui était un handicap parce que un moulin bas, après on ne peut pas creuser le canal de fuite parce qu'il n'y a plus la pente et si, ici, on se trouve avec 3m 50 de chute, ailleurs ils sont à 1m 80, 90 au maximum ».

Sur la photo ci-contre montrant la portion de la Barguelonne en amont du seuil, l'on voit que le niveau de la rivière est au-dessus du champ situé à sa rive gauche. La construction de ce lit de la Barguelonne pourrait bien remonter à cette brillante période gallo-romaine.

Meunier à Brousse depuis 1617 !

« La famille, on est depuis 1617 sur place, ça c'est certain... Après, le moulin est là, déjà, mais depuis combien de temps, je n'en sais trop rien ». Francis regrette de ne pas avoir du temps à consacrer à l'étude des archives familiales, mais il a connu son grand-père, Clément, et son père, Gérard, lui a transmis les histoires du moulin avec « l'avantage d'avoir des générations qui se sont succédées sans creux et les histoires se sont transmises » ; avec les récits, ce sont les savoir-faire qui ont été transmis de génération en génération.

Le nom de Moles est répandu chez les meuniers, « avant d'être propriétaire du moulin de Brousse, on était ouvrier dans les moulins ». Francis raconte plein d'anecdotes sur l'histoire du Moulin de Brousse, comme celle de ce lointain aïeul, qui a refusé de quitter le moulin lors d'une crue exceptionnelle, où l'eau s'est arrêtée juste au grenier où il s'était réfugié. Le cadre de cet article ne permet pas de reprendre toutes les anecdotes mais le travail en cours sur les "Mémoires de Meuniers du Quercy" y remédiera en partie.

Le moulin de Brousse a longtemps pressé des noix et fabriqué de l'huile. Un frère de l'arrière-grand-père de Francis a monté à Castelnau-Montratier un moulin à huile tiré par un cheval,(moulin à sang) et la production d'huile a alors cessé à Brousse pour ne pas faire de concurrence. Le matériel est resté sur place et cela explique la présence de meules à huile encastrées dans certains murs ou debout. (photos ci- dessus).

Autrefois, comme tous les moulins du Quercy blanc, le moulin de Brousse avait aussi son moulin à vent associé. Il était situé sur le plateau après Thézels, à près de 3 kilomètres. Appartenant auparavant à une famille castelnaudaise, il a été acquis par un ancêtre de Francis, mais il était peu utilisé car le vent était rarement favorable. C'était une construction précise, remarquable par la régularité du bâti en pierre - deux pierres à l'intérieur correspondaient à une pierre à l'extérieur -, par la taille de ces pierres, mais aussi par le travail du bois de la charpente : « c'était taillé comme les bois des cathédrales ». « Le moulin à vent a été démoli en 1930. C'est mon père et mon grand-père qui l'ont démoli mais par contre il était en mauvais état quand ils l'ont démonté. » Les pierres ont alors servi à construire le pigeonnier de Brousse. (photo ci-contre)

Il faut noter aussi une activité plus récente, celle de scierie, qui a duré cinquante ans de 1937 à 1987 : «Voilà, elle est complète. Il y a la plaque avec le fabriquant, le modèle, il y a tout. Je sais ce qu'il faut faire pour l'entretenir. Si j'avais que ça à faire ça ne me déplairait pas de découper du bois ! ». Francis poursuit : « C'est mon père qui a conçu cette scierie, il se documentait auprès des professionnels et il l'a adaptée au lieu, à la puissance du moulin ».
Le hangar abritant la scierie héberge aussi une vieille voiture à cheval au repos, comme une jardinière pouvant transporter quatre personnes, deux étant tournées vers l'avant et les deux autres vers l'arrière.

Pendant un temps, le moulin a aussi produit de l'électricité en 110 volts pour éclairer les longues soirées d'hiver avant l'arrivée du réseau en 1955.
Au cours de son histoire, le moulin de Brousse a été relativement épargné par les inondations, ce qui est dû à son emplacement judicieux.

Un système hydraulique simple et performant.

Une caractéristique du moulin de Brousse est la proximité du seuil du moulin lui-même qui est due à ce que le bief est dans le prolongement du lit de la rivière, surélevé peut-être à l'époque gallo-romaine comme on l'a vu, avec une alimentation en eau régulée par deux vannes larges. La première vanne, la plus proche du moulin, évacue l'eau dans un bassin en contrebas qui rejoint le lit peu après le seuil et la deuxième vanne plus récente, accolée au seuil, est électrifiée.
Le plan cadastral (ci-dessous) montre clairement ce système hydraulique.

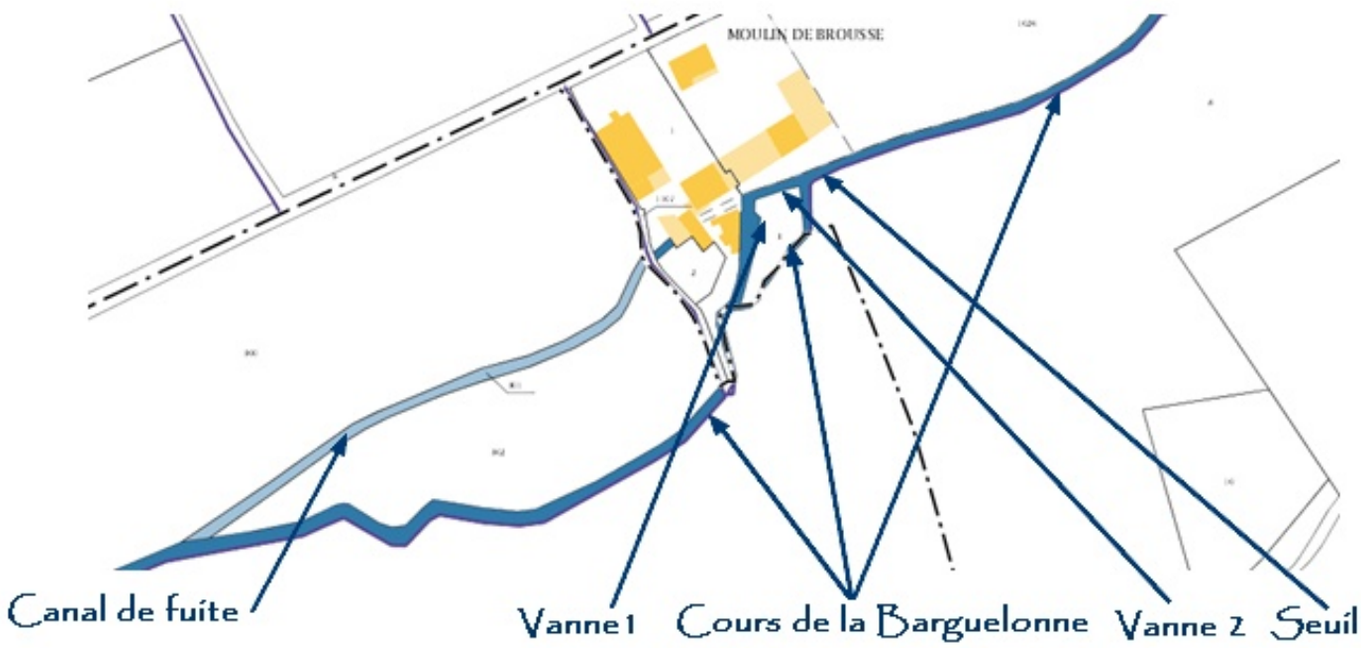

La Barguelonne est une rivière capricieuse, « Elle varie très facilement. C'est aussi le ruisseau qui tarit le plus de tous les ruisseaux parallèles qu'il y a ici. C'est que tout simplement elle est sur le gravier. On a une nappe phréatique extraordinaire ici et quand ça ne coule plus suffisamment ça s'infiltre et c'est pour ça qu'elle tarit plus vite que les autres ruisseaux qui n'ont pas cette nappe de gravier dessous.»
Les deux vannes ont la caractéristique d'avoir la double fonction de vanne de décharge en la relevant entièrement pour que l'eau s'écoule par le fond en entraînant les sédiments, et de vanne de niveau de l'eau en modifiant par le dessus la hauteur de la vanne qui est enfoncée.

Le maniement des vannes permet de maintenir l'eau à un certain niveau au-dessus du seuil. Ce niveau est connu par un repère en bronze fixé sur le mur. (photo gauche ci-dessous).
La vanne 1 est toute en bois (photo droite ci-dessous). Le cadre est formé de poutres avec une crémaillère fixée sur la poutre centrale et de deux panneaux fermés par des planches amovibles.

Repère de hauteur d'eau du bief - niveau légal de la retenue

Il peut être relevé avec un levier, cran par cran, et maintenu pour l'empêcher de redescendre.

Cette vanne 1 est relevée seulement en cas de crue, mais il est facile d'enlever les planches supérieures quand le niveau de l'eau monte. L'eau est évacuée dans un canal de décharge qui rejoint vite la Barguelonne. (photo ci-dessous).

La vanne 2 est en métal et pilotée par un moteur électrique qui rend sa manœuvre facile.
Lors de l'application du règlement d'eau, il a fallu remplacer la vanne en bois semblable à la vanne 1 jugée trop petite par rapport au débit. Les photos (ci-dessus) montrent la largeur de

la vanne et l'importance du déversoir qui rejette l'eau au pied du seuil.
Cette vanne comprend deux parties, basse et haute, qui coulissent l'une sur l'autre

ce qui permet d'évacuer l'eau par le bas ou par le haut. Francis fait remarquer la configuration exceptionnelle de son moulin :
" C'est très rare d'avoir un seuil aussi près du moulin et c'est très rare d'avoir les vannes aussi près

En amont du seuil

du moulin. C'est plus confortable de pouvoir maîtriser le débit d'aussi près. On voit vraiment comment c'est bien canalisé et étudié !"

Le moulin au-dessous a le seuil à 400 mètres, le bief fait 400 mètres de long ! Ça pose des problèmes d'envasement, alors que nous on n'a pas ça. Il n'y a que la dernière partie du bief où tous les quatre ou cinq ans on enlève la vase. Jusqu'à la vanne en bois on n'intervient jamais dans le fond du bief, cela se cure tout seul. Quand on ouvre vraiment, ça file vraiment alors ça draine toutes les boues. Chaque crue amène de la terre des coteaux qui va dans le ruisseau. Dans le prolongement de la rivière en amont du seuil le bief avance son eau calme jusqu'au moulin où se poursuit la visite.

Le moulin

La partie motrice du moulin est classique avec deux rouets entourés d'un cylindre (dénommé rouet turbine - ou turbine artisanale). Les vannes ouvrières sont manœuvrées à partir de tiges et d'un levier (photos ci-dessous) que l'on voit au centre de la photo des rouets. « C'est un système très simple. C'est comme le levier qui permet l'écartement des meules et après ça a été remplacé par un volant et une vis : c'est plus précis et c'est plus simple.

Avec une main on lève la meule, le tu peux le mettre où tu veux et ça reste. Le déplacement de l'écartement de la meule est extrêmement démultiplié. »

Pour Francis, la technique ne semble pas poser de problème. La partie motrice du moulin marche bien quand il y a de l'eau et sinon un moteur électrique supplée les insuffisances hydriques.
Le grand progrès a été apporté par l'automatisation de l'alimentation en grain : « Il n'y a plus maintenant de sacs sur le dos ! Heureusement parce que je trouvais qu'ils étaient de plus en plus lourds ! Depuis quelque temps, les sacs s'alourdissaient tout seul. Je ne comprenais rien ! Quand j'étais jeune, la farine était en cent kilos et le blé en quatre-vingts kilos. A une certaine époque, c'était souvent les sacs à soixante-dix kilos, puis c'est passé à quatre-vingts pour le blé et la farine je l'ai connue en cent kilos. A quinze ou seize ans j'ai commencé à les porter. On se les balançait à deux, bien sûr, mais il fallait bien les prendre au milieu. On était à cinquante il n'y a pas longtemps et on est passé à vingt-cinq kilos. » Les anecdotes ne lui manquent pas sur les compétitions entre fariniers pour transporter les charges les plus lourdes !
Le savoir-faire du meunier est d'abord dans la qualité de la farine due au grain, au dosage de l'alimentation des meules, à la taille des meules, à leur vitesse de rotation et à leur écartement. La mouture qui sort des meules est observée et fréquemment palpée pour apprécier le son qu'elle contient. La mouture est ensuite envoyée automatiquement dans la bluterie. « En bout c'est du son complètement. Après, c'est ce qu'on appelle du remoulage, la repasse. Avant c'est la farine finie. C'est de la 80, c'est de la farine plus complète, il n'y a pas beaucoup de son, mais il y en a quand même. Pour faire du pain complet, il faut laisser du son. On fait de la pâtisserie avec de la 65. »
Le moulin est mis en marche : « Au départ on soulève la meule pour démarrer, puis on la rapproche. Au début la farine est grossière, il faut le temps qu'elle évacue le démarrage. » Francis Moles touche la farine qui sort grossière au début et il sent son évolution vers la finesse qu'il recherche en l'écrasant dans ses mains.
Puis il y a un changement de bruit et Francis explique que c'est le remplissage automatique qui s'est mis en marche. « On a des capteurs infra-rouges dans les trémies à grain, en haut et en bas, et il y a un déclenchement automatique du remplissage des sacs de farine.

Le tambour de la bluterie a six pans. La mouture tombe à l'intérieur. Cette partie de to jusqu'ici est très fine, 2/10 ème de millimètres, 200 microns. Ici on a une partie un peu plus grossière en 180 microns et ici, 150 microns.

Alimentation et entrainement de la bluterie

Bluterie dans sa longueur

Sortie du son

Cette partie-là, la troisième, c'est celle qui fait la repasse. Le son ne peut pas passer à travers la toile, il ne peut sortir qu'en bout de piste. »
La farine la plus fine extraite de la partie la plus haute de la bluterie, à l'entrée du tambour, est souvent appelée 'fleur de farine'. La farine est entraînée automatiquement dans la bluterie que l'on voit dans toute sa longueur avec le son qui sort en bout.

La boulangerie

Avec la farine, il ne reste plus qu'à faire du pain et la dernière étape de la visite, avec Francis et Jean-Pierre, est celle de la boulangerie. C'est un vieux bâtiment qui longe le canal de déverse de la vanne 1. Il recèle encore des mystères comme celui d'un pavage profondément enterré, en pente vers la rivière. Ces pavés rayés, comme par des fers de chevaux, étaient peut-être ceux d'un chemin, ou bien ceux d'un canal se déversant dans la rivière ?
Dans ce vieux bâtiment on trouve principalement deux fours traditionnels, voûtés, en briques et un four moderne, électrique. (voir photos page suivante). On est un vendredi et les fours sont encore chauds de la fournée de mercredi. Un petit tas de bois est déjà là pour lancer les fournées du samedi.

La conduite du feu doit être précise pour que le four démarre bien, mais la principale contrainte est commerciale et la demande a évolué comme l'explique Jean-Pierre devant des petits pains ronds : « Oui ce sont des pains que je fais en supplément parce que le mercredi sur le marché de producteurs de Castelnau qui se tient tous les mercredis de juillet et août, je vends des petites boules.

Un des derniers moulins du Quercy à réussir à survivre économiquement dans la tradition meunière

Ces propos disent concrètement les difficultés quasi quotidiennes pour maintenir en 2015 la rentabilité d'un moulin traditionnel, héritier d'une tradition et d'un équipement qui a traversé les époques depuis deux millénaires. Francis Moles et son fils Jean-Pierre sont les héritiers d'une famille où chaque génération a eu le courage de transmettre un savoir-faire qu'elle avait elle-même reçu, perfectionné et adapté.
Alors qu'on observe une prise de conscience de la nécessité de lutter, chacun comme il peut, contre le réchauffement climatique par une vie plus simple, avec des énergies renouvelables et en consommant des produits naturels de proximité, il faut constater que ceux qui s'inscrivent dans ce schéma parce qu'ils ont su conserver un outil de travail respectueux de ces valeurs ont beaucoup de mal à survivre et ne sont pas encouragés comme ils devraient l'être. Souhaitons à Francis et surtout à Jean-Pierre Moles le meilleur avenir pour le moulin de Brousse. Tous leurs efforts préparent peut-être le monde de demain où, comme Francis, on saura prendre appui sur le passé et, avec Jean-Pierre, répondre aux attentes de consommateurs soucieux de l'avenir de la planète et de la qualité du pain bien fait.

Vue sur l'escalier au bout du mur qui soutien le bief avant le moulin

C'est la leçon que l'on retient de ce lieu exceptionnel à la fois paisible et cohérent autour de la portion de Barguelonne qui alimente le moulin, simple et monumental comme l'escalier au bout du mur qui soutient le bief avant le moulin, beau et efficace comme l'est l'atelier du moulin. Le moulin de Brousse est l'exemple-même de la tradition meunière vivante que l'Association des Moulins du Quercy a toujours voulu soutenir et à qui nous souhaitons longue vie.

Un grand merci à Francis pour sa mémoire des traditions meunières,
à Jean-Pierre pour l'énergie qu'il apporte à maintenir l'activité meunière et boulangère malgré toutes les difficultés de la tâche aujourd'hui et
merci à Marilou pour son accueil chaleureux.

Vue sur l'atelier du moulin

Le Mot de la Présidente ... Géraldine GREPON

A l'heure du vote de la loi sur la transition énergétique, Madame Ségolène ROYAL nous fait reprendre un peu d'espoir dans le sens où elle a déjà fait savoir qu'elle voulait étudier le potentiel hydro-électrique des moulins et soutenir cette production.
Par ailleurs, selon la Loi sur la Transition Energétique adoptée récemment, la part des énergies renouvelables doit être portée à 32% d'ici 2030 et la production d'hydro-électricité doit être simplifiée et encouragée. ALLELUIA !!!!
La nouvelle loi va-t-elle changer du tout au tout les menaces que fait peser sur nos moulins le principe dit de continuité écologique des cours d'eau, instauré parmi d'autres par la directive européenne cadre sur l'eau de 2000 mais mis en place avec zèle dans la législation française et sur le terrain ?
Ne rêvons pas ! Et les droits d'eau ? Ils sont sans cesse remis en question bien sûr !

La logique, le bons sens, la cohérence, la raison, ou simplement l'intelligence, voudraient que les acteurs soient encouragés à l'entretien de nos cours d'eau et à la préservation de nos seuils garants de nos réserves en eau. Ces seuils sont aussi la garantie de notre agriculture, de notre alimentation, des activités de loisirs nautiques et donc non seulement de notre bien-être ainsi que de celui de la faune et de la flore mais aussi des emplois notamment dans nos campagnes.

Cette année encore nous pouvons remercier nos aïeux d'avoir créé ces seuils pour garantir les réserves en eau de l'été!

De plus, est-il nécessaire de rappeler le potentiel hydro-électrique en France, totalement négligé par nos pouvoirs publics ?
L'hydro-électricité ! Ah ! Mon dieu, quel vilain mot ! L'énergie la plus facile et donc la moins chère à produire ! Elle se camouffle à l'intérieur de nos jolis moulins et en plus elle oxygène les rivières, le tout sans polluer !

Le problème n'est même pas que certains plus « écologistes » que d'autres (mais qui utilisent le nucléaire chez eux !) aient eu des idées aberrantes et aient tout fait pour les mettre en œuvre. Le problème est que nous avons laissé faire, pensant que nos responsables ne pouvaient pas être aussi inconscients pour vouloir détruire 1000 ans d'aménagement de nos cours d'eau qui ont abouti aux paysages que nous connaissons aujourd'hui !
Nous étions tellement sûrs que l'intérêt général bien compris prévaudrait.
C'était mal connaître la puissance des groupes de pression !

Nous sommes encore quelques-uns à mettre de côté notre temps libre ou notre temps de travail pour lutter contre la désinformation fantaisiste de certains et aller plaider notre cause auprès de ceux qui appliquent ces lois. Parfois c'est vrai en pure perte !
Mais les choses ont évolué tout de même. Aujourd'hui nous sommes concertés et écoutés, ce qui n'était pas le cas il y a peu. Peut-on dire que c'est suffisant ? Bien sûr que non !

Le temps passe et les guerriers de la première heure ont pris un peu d'âge et souhaitent passer la main maintenant !
Alors question : ne faut-il pas changer notre fusil d'épaule ? Fichu pour fichu, ne faut-il pas se faire entendre de manière plus radicale puisque rien d'autre n'a marché jusqu'à présent ?
Pourquoi ne pas simplement faire fonctionner nos méninges pour inverser le rapport de force ? Des idées existent déjà… certaines plus extrêmes que d'autres il est vrai !

Alors ? Allez-vous faire quelque chose pour sauver nos cours d'eau et nos moulins ou resterez-vous dans votre coin à contempler le désastre annoncé ?

Moi, j'ai envie de crier à l'abordaaaaage et de passer à l'action!!!!!! Et vous ?

Géraldine GREPON

Rejoingez-nous le samedi 5 septembre au Moulin de Bouluech à Bagnac-sur-Célé, pour donner vos avis lors de l'Assemblée Générale !

LE BIG JUMP

Le dimanche 12 juillet a eu lieu, à la plage de Sauliac-sur-Célé, le BIG JUMP organisé par le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé. L'association des Moulins du Quercy y était représentée par Patrice VALY venu avec sa fameuse maquette sur l'utilisation de la force hydraulique et l'évolution des roues à travers l'histoire.
De nombreux habitants, riverains, promeneurs, vacanciers ou non, se sont déplacés pour l'occasion. Parmi eux, nombreux sont ceux qui ont admiré la maquette et écouté les précieuses explications techniques et historiques de Patrice. A l'occasion nous avons aussi pu découvrir une de ses dernières fabrications, une magnifique maquette d'une roue à aube actionnée par l'eau et agitant un drapeau « Sauvons les Moulins » car là aussi nous avons essayé de faire passer le message.

Géraldine GREPON

Rendez-vous au Parc Naturel Régional

Le jeudi 09 juillet, je me suis rendue dans les bureaux du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy à Labastide-Murat. J'ai pu exposer sans aucune retenue les grandes difficultés que rencontrent
les propriétaires de moulins et autres riverains dans l'entretien de notre patrimoine et de nos cours d'eau. J'ai également parlé de la totale désinformation exercée par certains services administratifs avec un argumentaire et des photos de cas précis.
Après avoir écouté ma complainte,
ils m'ont assurée ne pas être contre les moulins à eau et pour la défense de nos cours d'eau mais que bien entendu ils ne peuvent aller à l'encontre des lois et des règlements. Ils conviennent qu'il y a toute une bureaucratie très complexe et très longue mais assurent faire remonter les informations prises sur le terrain et notamment le mécontentement de certains d'entre nous ! Pour résumer, « on comprend mais rien ne changera pour autant » !

Concernant la vallée du Vers pour laquelle des travaux seraient entrepris, le Parc
a répondu que les seuils des moulins n'étaient pas concernés par les éventuels arasements contrairement aux seuils naturels. Est-ce mieux pour la vallée ?
Je n'en suis pas sûre ! Cependant rien n'a été acté pour l'instant.
La vigilance doit donc demeurer !

Géraldine GREPON

L'Association a accueilli de nouveaux adhérents en 2014 et durant le premier semestre 2015. Bienvenue à eux !

En 2014 - Monique CORBIERE de 75000 Paris - Remy PAULIN Chargé de missions Fondation du Patrimoine de 31000Toulouse - Gilbert ROUDIE de 15290 Parlan (prop d'un moulin à eau) - Alain ROUGES de 82000 Montauban (prop du moulin à eau près de Mondoumerc, sur le Lemboulas)
En 2015 - Fabien GUISES de 12270 Najac (héritier d'un moulin à eau à restaurer, en demande de visite technique) - Ian et Caroline Jane ROBERTSON de 46700 Grezels (prop du moulin à eau St Jean) - Nicolas ROCHE de 75019 Paris (prop du moulin de Brengues sur le Célé)

Nous espérons voir nous rejoindre : Charles Sherman (prop d'un moulin à eau en cours de restauration près d'Aynac) - Xavier Lajeunie de Terrou (prop d'un moulin à eau sur la Bave) et Claude LUC (prop d'un moulin à eau sur le Lemboulas près de Mondoumerc). Tous trois nous ont contacté pour des informations techniques dans le cadre de la restauration de leur bien respectif.

La Vie des Moulins du Quercy, périodique édité par l'Association des Moulins du Quercy.
Responsable Publication : G Grepon - Présidente Responsable rédaction : B. Puel.
Rédacteurs : B. Puel, Géraldine Grepon
Conception et réalisation: C.Dubois
Crédits photographiques : Ass. des Moulins du Quercy, B.Puel.

Ass. des Moulins du Quercy Lot et Tarn-et-Garonne et son Centre de ressources sur les moulins
24 Place du Foirail à 46160 Cajarc -Tel. 05 65 40 73 30
e-mail: contact@moulinsduquercy.com - Site web: www.moulinsduquercy.com
Siège social : Mairie de St-Chels - Crédit Agricole :130 177 83000 - n° de déclaration : 223/8729